



L'essentiel de l'actualité des marchés publics en un jour

Ref 6819260

L'essentiel de l'actualité des marchés publics en un jour

Formations courtes

Approfondissement	1 jour (7 heures)	Paris
		Lyon
		Lille
		Nantes
		Bordeaux
		Strasbourg
		Toulouse

Décrypter le Code et le décret commande publique

Objectifs

- Intégrer la nouvelle réglementation
- Identifier les nouvelles pratiques à mettre en œuvre

Pour qui ?

Chefs de bureau des marchés, acheteurs,

rédacteurs, juristes et toute autre personne
des secteurs public et privé souhaitant
actualiser ses connaissances en matière
de marché public

Prérequis

Connaître la réglementation générale des
marchés publics

Code dokélio : AF_0000037642

Compétences acquises:

À l'issue de la formation, vous serez en
mesure d'actualiser vos pratiques en
conformité avec les derniers changements
législatifs, réglementaires et
jurisprudentiels.

Programme

Quiz amont

**S'approprier le Code de la commande publique, nouvel outil applicable au 1^{er}
avril 2019**

- L'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique
- Les objectifs et modalités de la codification
 - une codification à droit constant ?
 - des précisions sur l'exécution financière des marchés, la résiliation, le recours à la conciliation et la médiation ainsi que l'arbitrage dans les marchés publics
 - les outils à disposition pour accompagner le changement : tables de correspondance, etc.

Intégrer les apports du décret du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique

- L'expérimentation pour soutenir les achats innovants
- La modification du régime financier des marchés de l'État (avance et retenue de

garantie)

- La révision des prix pour les marchés du secteur agricole
- La dématérialisation des procédures : précisions sur la mise en ligne des documents de la consultation

Analyser la loi ELAN du 23 novembre 2018

- L'assouplissement du recours à la conception-réalisation
- L'extension du champ d'application du marché de conception-réalisation
- Un affaiblissement de la loi MOP ?

Cerner l'impact du projet de loi PACTE sur les marchés publics

- La modification du régime de l'exécution des marchés (OS à 0 €)
- L'augmentation des versements des acheteurs publics aux PME (avances) et l'amélioration des délais de paiement
- L'introduction de l'affacturage inversé

Relever les défis 2019 de la dématérialisation

- Une dématérialisation intégrale ?
 - aspects pratiques de la généralisation de la signature électronique (titulaire et acheteur)
 - appréhender l'étendue des obligations en matière d'authentification de la signature
 - l'application de l'eDUME et la suppression des formulaires DC
- Identifier les risques contentieux de la dématérialisation
 - la faculté de régulariser - portée
 - précautions et mise en œuvre pratique de la régularisation

Quiz aval

670€ HT

670€ NET

Prochaines sessions

Paris

28 janv. 2019
28-01-2019
28-01-2019
18 mars 2019
18-03-2019
18-03-2019
21 juin 2019
21-06-2019
21-06-2019
26 sept. 2019
26-09-2019
26-09-2019
06 déc. 2019
06-12-2019
06-12-2019

Lyon

Prochaines sessions

01 févr. 2019
 29 mai 2019
 15 nov. 2019

01 févr. 2019
01-02-2019
01-02-2019
29 mai 2019
29-05-2019
29-05-2019
15 nov. 2019
15-11-2019
15-11-2019

Nantes

Prochaines sessions

24 avr. 2019
 23 oct. 2019

24 avr. 2019
24-04-2019
24-04-2019
23 oct. 2019
23-10-2019
23-10-2019

Bordeaux
Prochaines sessions

- 16 mai 2019
- 08 oct. 2019

16 mai 2019
16-05-2019
16-05-2019
08 oct. 2019
08-10-2019
08-10-2019

Lille
Prochaines sessions

- 01 févr. 2019
- 25 avr. 2019
- 11 oct. 2019

01 févr. 2019
01-02-2019
01-02-2019
25 avr. 2019
25-04-2019
25-04-2019
11 oct. 2019
11-10-2019
11-10-2019

Strasbourg
Prochaines sessions

- 28 janv. 2019
- 14 juin 2019
- 05 nov. 2019

28 janv. 2019

28-01-2019

28-01-2019

14 juin 2019

14-06-2019

14-06-2019

05 nov. 2019

05-11-2019

05-11-2019

Toulouse
Prochaines sessions

05 févr. 2019

05 févr. 2019

05-02-2019

05-02-2019